



URGENCE CARDIAQUE

U.CA

Profil du stagiaire :

L'unité d'enseignement U.CA « URGENCE CARDIAQUE », d'une durée de 1 heure environ, s'adresse à toute personne désirant être initié à la pratique de **l'alerte, du massage cardiaque externe et de l'utilisation de défibrillateur cardiaque** et ce dans un but de diminuer la mortalité et la morbidité de la survenue soudaine d'un arrêt cardiaque.

Objectifs de la formation :

Cette formation, non obligatoire, a pour objet l'acquisition par la population des connaissances nécessaires à :

- Identifier les signes permettant de reconnaître un arrêt cardiaque ;
- Réaliser, auprès d'une victime d'un arrêt cardiaque, les gestes permettant d'augmenter les chances de survie.



Programme :

Cette initiation « URGENCE CARDIAQUE » conforme à l'arrêté du 16 juillet 2010 comprend :

- ✓ Qu'est ce que l'arrêt cardiaque ?
- ✓ Quels sont les conséquences d'un arrêt cardiaque ?
- ✓ Comment reconnaître un arrêt cardiaque ?
- ✓ Que faire devant une victime en arrêt cardiaque ?
- ✓ Questions diverses.

Déroulement et intervenants :

Cette formation, essentiellement pratique, est effectuée à partir de démonstrations, de l'apprentissage des gestes.

Les intervenants sont sapeurs-pompiers de métier, titulaire du B.N.M.P.S. et/ou B.N.I.S. et du P.A.E. 3 à jour de formation continue.

Elle est réalisée en groupe de 10 à 12 personnes maximum.

Validation :

Cette initiation ne donne lieu à aucune délivrance de diplôme ou d'attestation.